

[Nouvelle recherche](#)
[Page de connexion](#)

Description du poste

5 de 12



Coordonnateur, Gestion des installations

Lieu QC, Courcellette - Valcartier

Numéro de demande 5994

Nombre d'emplois vacants 1

[Postuler maintenant](#)

Qui peut postuler?:

Le grand public et les employé(e)s de CDC

Fourchette salariale:

62 037 \$ - 83 748 \$

Horaire de travail:

Permanent

Durée du contrat:

Niveau de sécurité:

Fiabilité

Exigences linguistiques:

Français

Date de clôture:

24-04-26

Country:

Canada

Le coordonnateur, Gestion des installations, gère et administre les marchés de gestion des installations des clients-partenaires. Le titulaire du poste réalise toutes les activités et les tâches administratives liées à la gestion des installations, à l'entretien et aux marchés de construction de petite envergure. De plus, il peut être appelé à préparer des plans de gestion de l'entretien, à dresser des inventaires des systèmes de bâtiments, et à examiner les données et les rapports contenus dans le système informatisé de gestion de l'entretien.

ACTIVITÉS CLÉS ET PÉRIODIQUES

Voici une liste représentative, mais non exhaustive des tâches et des responsabilités liées au poste :

Tâches principales

- Gérer et administrer les marchés pour garantir le respect des exigences contractuelles. (p. ex. s'assurer que les activités respectent les exigences contractuelles, réaliser des examens de la sécurité, et gérer les fournisseurs de services, notamment les experts conseils et les entrepreneurs, afin de s'assurer qu'ils respectent les exigences des clients-partenaires et les obligations contractuelles).
- Fournir des services à l'appui des marchés de gestion des installations (p. ex. examiner la qualité de l'entretien, réaliser des vérifications relatives à la santé et à la sécurité au travail ainsi que des vérifications environnementales, mener des inspections à l'égard des marchés, coordonner les activités des experts-conseils et superviser la mise en service).
- Fournir du soutien à l'égard du fonctionnement et de l'entretien des installations (p. ex. assurer la coordination des services liés à l'électricité, au chauffage, à la ventilation et à la climatisation, à la plomberie, aux systèmes de contrôle automatique de bâtiments, à la détection et à l'extinction d'incendie, à la sécurité électronique, aux systèmes de communication ainsi qu'aux routes et aux terrains).
- Mener des inspections régulières des installations afin d'en assurer la conformité, le rendement et la sécurité, et de garantir la satisfaction des clients-partenaires et l'intégrité des biens.
- Tenir à jour les registres, les calendriers et les documents, et rédiger des rapports types.
- Coordonner la participation des tiers aux marchés (p. ex. Commission des normes techniques et de la sécurité, évaluation environnementale de site, entrepreneurs responsables des analyses du sol, experts-conseils).
- Préparer les inventaires des biens des bâtiments.
- Examiner les plans de gestion de l'entretien afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux normes législatives, de l'industrie et des clients-partenaires, ainsi qu'aux codes et aux règlements applicables.
- Établir et entretenir des relations efficaces au sein de CDC, avec l'industrie, les clients-partenaires et les intervenants.
- Veiller au respect des normes de qualité, conformément aux attentes de la Société et des clients-partenaires.

Autres

- Soutenir et diriger les activités de développement des affaires.
- Gérer les risques.
- Effectuer d'autres tâches sur demande.

COMPÉTENCES

Connaissances générales et particulières

- Pratiques exemplaires, méthodes, tendances et législation en matière de gestion des installations et de gestion des marchés de construction.
- Principes de la gestion de projets et des risques.

Études/certification(s) et expérience

- Exigence minimale** : un diplôme d'études collégiales en gestion des installations ou dans un domaine connexe, et environ deux années d'expérience pertinente, ou l'équivalent.
- Atout** : une attestation en technique du génie ou en gestion d'installations ou de biens immobiliers (p. ex. un titre de technicien en génie civil ou de technicien en génie de la construction, et un titre de gestionnaire des biens immobiliers ou d'administrateur en gestion des installations).

Capacités

- Utiliser les logiciels et les systèmes d'exploitation appropriés.
- Mettre en application les techniques de gestion de projets et du risque.

PERFECTIONNEMENT ET LEADERSHIP

- Fournir des conseils et de l'orientation fonctionnels aux employés et aux clients-partenaires.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Environnement de bureau typique; déplacements courants.
- Le titulaire du poste peut être appelé à travailler sur des chantiers de construction, auquel cas il peut, à l'occasion, être tenu de porter l'équipement de sécurité de base.

Les avantages sociaux

CDC offre d'excellentes possibilités d'avancement et l'un des meilleurs régimes d'avantages sociaux du marché de l'emploi. Les avantages sociaux d'un Coordonnateur, Gestion des installations représentent de 25 % à 30 % de son salaire.

Notre régime comprend les avantages suivants :

- Un régime de retraite de la fonction publique
- Des congés de maladie annuels pris en charge à 100 % par l'employeur, une assurance maladie et une assurance dentaire, une assurance vie, une assurance décès accidentel, une assurance invalidité à court et à long terme
- Une allocation de bien-être de 300 \$ (par exemple, un abonnement à un centre de conditionnement physique)
- Une allocation de 1500 \$ pour les services de santé mentale en sus de la couverture paramédicale habituelle
- Un compte de dépenses de soins de santé de 750 \$ (pour couvrir certains frais médicaux qui ne sont pas visés par les régimes provinciaux ou notre régime d'assurance standard)
- Le service de soins virtuels TELUS
- Santé régime complémentaire de congé de maternité et de congé parental à hauteur de 93 % du salaire brut habituel pour un maximum de 17 semaines
- Un mode de travail hybride et une allocation de 400 \$ tous les deux ans pour soutenir les options de télétravail
- Le programme amélioré d'aide aux employés et aux familles en Équilibre
- Des régimes de prestations de voyage de luxe
- Des régimes complets de vacances et d'autres congés payés

Pour commencer une carrière à Construction de Défense Canada (CDC), vous devez être un citoyen canadien ou un résident permanent du Canada. À titre de condition d'emploi à CDC, il est nécessaire de détenir au minimum une cote de fiabilité. Certains rôles peuvent vous obliger à être titulaire d'une attestation de sécurité de niveau Secret.

CDC est responsable du processus d'habilitation de sécurité du personnel. Généralement, pour être éligible pour une cote de « fiabilité », vous devez être en mesure de fournir des renseignements généraux vérifiables portant sur les cinq années précédentes, et pour être éligible pour une cote de sécurité de niveau « secret », vous devez être en mesure de fournir des renseignements généraux vérifiables portant sur les dix années précédentes. Ce processus comporte habituellement le contrôle des références ainsi que la vérification des compétences, du casier judiciaire et de la solvabilité (au besoin), et il peut nécessiter une prise des empreintes digitales. Pour plus de renseignements sur l'obtention d'une cote de sécurité, veuillez consulter la [Norme sur le filtrage de sécurité](#).

Il est essentiel de posséder la cote de sécurité appropriée pour obtenir un emploi à CDC. De plus, il incombe au candidat ou à l'employé de s'assurer qu'il peut obtenir et conserver le niveau d'attestation de sécurité requis pour commencer ou maintenir son emploi à CDC. À défaut d'obtenir ou de conserver le niveau d'attestation de sécurité requis, le candidat ou l'employé ne recevra pas d'offre d'emploi, l'offre conditionnelle sera déclarée nulle et non avenue ou son emploi prendra fin par suite d'un licenciement motivé. Pour tous les candidats et employés, le processus d'attribution de la cote de sécurité est effectué à l'aide d'une méthode rigoureuse qui comprend des enquêtes, des vérifications et des évaluations relativement à ce qui suit, sans toutefois s'y limiter :

- le casier judiciaire
- les références
- les emplois précédents
- les sources ouvertes
- la situation crédit/financière

Le [Code d'éthique](#) (Code) de CDC est une condition d'emploi. Ceci accroît la confiance du public dans l'intégrité des employés de CDC et fournit des précisions aux employés sur certains problèmes, y compris les conflits d'intérêts réels ou potentiels. Avant de postuler ce poste (ou tout autre poste) à CDC, les candidats doivent se familiariser avec le Code. En effet, les nouveaux employés sont tenus d'attester avoir lu et compris le Code et de confirmer leur observation des exigences du Code dès le début de la période d'emploi à CDC. Les employés sont également tenus de revoir leurs obligations en vertu du Code et d'informer le Bureau du Président de tout changement dans leur situation le plus tôt possible et de remplir l'examen annuel une fois l'an.

Faites partie d'un milieu de travail diversifié et inclusif!

Au sein de CDC, nous sommes déterminés à faire en sorte que chacun puisse s'exprimer et être authentique chez nous. Nous encourageons activement les candidatures de tous, notamment, mais sans s'y limiter, celles des femmes, des Autochtones, des personnes handicapées, des minorités visibles et des membres de la communauté LGBTQ2+. Nous invitons également les personnes qui ne sont pas des citoyens canadiens, mais qui sont autorisées à travailler au Canada et qui ont au moins 5 ans d'expérience vérifiable, à poser leur candidature.

En tant qu'employeur, CDC souscrit au principe d'équité en matière d'emploi et tiendra compte de toute demande de mesures d'adaptation formulée en raison d'une contre-indication médicale, d'un motif religieux ou d'un autre motif de distinction illicite prévu par la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Pour toute demande de mesures d'adaptation, veuillez écrire à l'adresse careers@dcc-cdc.gc.ca.

[Précédent](#) | [Partager](#) | [Postuler maintenant](#)

5 de 12